



Ministère des Infrastructures



Groupe de la Banque
Africaine
de Développement (BAD)



(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection de consultants en vue du contrôle et de la surveillance des travaux de réhabilitation de la route de Bignona – Diouloulou (52 km)

Ref PPM : C/DGTOA/089

Secteur	:	Transport
Nom global du Projet	:	Réhabilitation de la route Bignona-Diouloulou dans le cadre du Projet de réhabilitation de la Route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud
Date de l'avis	:	23 juin 2026

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le journal l'AS du 19 décembre 2025.

2. L'État du Sénégal a sollicité un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) et a reçu l'Avis de Non-Objection de la Banque pour engager la procédure d'Actions Anticipées en Acquisitions, sur les économies du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud en vue de la réalisation d'une partie des travaux de la route Bignona – Diouloulou.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, a l'intention d'utiliser une partie du financement en vue de s'attacher les services d'un Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Bignona - Diouloulou (52 km).

3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent des prestations de contrôle et de surveillance des dits travaux pendant l'exécution, définis comme suit :

- Examen et validation du projet d'exécution ;
- Terrassements (traitement plateforme, remblais, déblais)
- Chaussée (couches de fondation et base en latérite-ciment)
- Revêtement (Grave-bitume, béton bitumineux, pavés)
- Assainissement longitudinal et transversal

- Signalisation ;
- Eclairage public ;
- Protection de l'environnement ;
- Etc.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (brochures, références et preuves concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié composé d'un Ingénieur routier Chef de mission, d'un ingénieur routier, d'un ingénieur topographe, d'un ingénieur géotechnicien qualitatif, d'un ingénieur hydrologue/hydraulicien, d'un ingénieur spécialiste en ouvrages d'art, d'un ingénieur génie civil, d'un ingénieur électromécanicien, d'un environnementaliste, d'un expert en sauvegarde sociale, d'un technicien supérieur en génie civil, d'un Technicien Supérieur en topographie, d'un Technicien Supérieur en géotechnique, d'une brigade géotechnique, d'une brigade topographique, etc.).

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « *Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection des candidatures se fera sur la base du plus grand nombre de références pertinentes fournies. Les attestations y afférentes devront être jointes obligatoirement.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 :00 à 17 :00 heures du lundi au vendredi à l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes**, Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL sis à la **Rue F x Rue David DIOP, Fann Résidence Dakar**.

Tel : (+221) 33 869 07 51

Email : ageroute@ageroute.sn avec copie à rndour@ageroute.sn, smniasse@ageroute.sn

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique aux adresses mail indiquées ci-dessus, soit **sous plis fermé** au Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **09 juillet 2026 à 11 heures 00 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de consultants en vue du contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Bignona-Diouloulou (52 km)** ».

La langue de travail sera le français.

**Le Directeur Général
Moustapha FALL**